

lorsque ce prince passa par Castres. Il mourut le 29 déc. 1595. Son fils JACQUES, né à Castres, le 14 janv. 1553, suivit la carrière du barreau et fut reçu avocat à la Chambre de l'édit. Nommé consul, en 1596, avec *Hélias Le Roi, Isaac Bernard et Pierre Aiméric*, il fut, une seconde fois, appelé à remplir les mêmes fonctions, en 1604. On ne connaît pas d'autre particularité de sa vie. Il mourut le 14 nov. 1612. Quoique fort attaché à sa religion, il a su conserver une grande impartialité dans les *Mémoires* inédits qu'il nous a laissés et dont le texte original se conserve à la Biblioth. de Castres, selon le Catalogue de Hænel. Ces *Mémoires*, dont nous avons eu une copie entre les mains, comprennent l'histoire de tout ce qui s'est passé à Castres et aux environs depuis 1555 jusqu'en 1610. Gaches raconte les événements en témoin oculaire, et son récit a un air de bonne foi qui prévient en faveur de sa véracité. Aussi dom Vaissète lui a-t-il accordé ce témoignage : « Cet auteur est un zélé religieux ; mais il rend justice aux Catholiques en bien des choses, et il nous a paru exact et assez désintéressé. » S'il arrive, ce qui est rare, que l'auteur se permette quelques excursions dans les contrées voisines, tel que le Bas-Languedoc, comme il ne parle que sur oui-dire, ses renseignements ne sont pas toujours très-sûrs. Son ouvrage n'a point été imprimé, bien qu'il soit supérieur à celui de *Faurin* et par l'abondance des détails et par les qualités du style qui le rendent plus agréable à la lecture. En voici le titre : *Mémoires du sieur Jacques Gaches où sont rapportées toutes les choses les plus mémorables qui se sont passées et faites en Languedoc, et particulièrement à Castres et ez environs depuis l'année 1555. Il est divisé en trois parties : la première comprend les guerres de religion proprement dites de 1555-1575 ; la 2^e, les guerres de l'Union ou des Politiques en Languedoc, de 1575-1584 ; la 3^e, les guerres de la Ligue.*

Nous n'oserions affirmer que *Gaches* qui assista, en 1614, à l'Assemblée de Pamiers, comme représentant de l'église de Vabres, et un autre *Gaches*, ancien de la même église, qui fut député au synode provincial de Réalmont, descendaient de Jacques Gaches ; nous savons seulement qu'il laissa des enfants, et que le pasteur RAIMOND Gaches était son petit-fils.

Né à Castres vers 1615, Raimond Gaches fut nommé, en 1649, ministre dans sa ville natale. La réputation qu'il acquit comme prédicateur le fit appeler à Paris, en 1654, et il desservit l'église de Charenton jusqu'à sa mort, arrivée au mois de déc. 1668. Outre un assez grand nombre de sermons purement écrits et se lisant encore avec plaisir, Gaches, qui était membre de l'Académie de Castres, a laissé quelques pièces de vers qui ne nous sont connues que par leurs titres. Voici la liste de ses ouvrages :

I. *Le consolateur promis aux apostres, ou Sermon sur Jean XVI, 7, Charent., L. Vendosme, 1654, in-8° ; 1655, in-8°.*

II. *Le triomphe de l'Évangile, ou Sermon sur II Cor. II, Charent., 1654, in-8° ; 1655, in-8°.* — Dédié à Bourbon-Malauze.

III. *Jésus dans l'agonie, ou Sermon sur Matt. XXVI, 37, 38, Charent., 1654, in-8°.*

IV. *Actions de grâces pour la publication de la paix entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, ou Sermon sur Ps. CXXII, 6, Charent., 1654, in-8°.*

V. *L'athéisme confondu, ou Sermon sur ces paroles : L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Charent., Samuel Périer, 1655, in-8°.*

VI. *Le fondement de l'espérance du chrétien, ou Sermon sur Rom. V, 5, Charent., L. Vendosme, 1655, in-8°.*

VII. *Sermon sur II Pierre I, 12-15, Charent., 1655, in-8°.*

VIII. *Sermon sur Jérémie III, 22, Charent., 1658, in-8°.*

IX. *Discours sur les songes divins,*

1659, in-12. — Cité dans le Catal. de la biblioth. du docteur Williams.

X. *Quinze Sermons sur divers textes de l'Écriture*, Gen., de Tournes, 1660, in-8°.

XI. *Sermon sur la paix*, Charent., 1660, in-8°.

XII. *Préparation à la sainte Cène*, publ. avec le *Voyage de Béthel par Fauquembergue* (Voy. ce nom).

XIII. *Sonnet sur la mort du maréchal de Gassion*.

XIV. *Recueil d'épigrammes latines*.

XV. *Stances sur un père affligé de la mort de son fils*.

XVI. *Sur la détention à Vincennes du prince de Condé*.

XVII. *Sonnet sur un flambeau*.

XVIII. *Élégie sur la mort de M. Dast*.

XIX. *Trad. du 2^e livre de l'Iliade*.

XX. *Trad. du 3^e livre des Odes d'Horace*.

La Biogr. univ., à qui nous empruntons les titres des poésies de Gaches, ne dit pas si elles ont été imprimées. On trouve dans le T. XIV de la Collect. Conrart quelques pièces sorties de la plume de notre pasteur : un *Traité pour l'instruction de deux personnes de qualité faisant profession de la religion réformée*; la trad. d'un fragment du *Hierozoicon* de Bochart relatif à la *mâchoire d'âne de Samson*; un *Sermon* sur la 21^e section du catéchisme, et une *Lettre* au ministre de Bordeaux *Sarrau*, datée de Charenton 18 mars 1663.

GACHON (ARNAUD DE), ou *Gaschon*, sieur de La Mothe, avocat au parlement de Bordeaux, fut député, en 1604, par la Basse-Guienne, à l'Assemblée politique de Sainte-Foy. Il y remplit les fonctions de secrétaire, et fut chargé d'une mission à Lyon, où Henri IV se trouvait alors, pour lui faire entendre les plaintes des églises au sujet des obstacles que le parlement de Bordeaux apportait à l'installation de la Chambre mi-partie (*Fonds de Brienne*, N° 209). L'année suivante, par résignation d'*Etienne Trehier*, il fut pourvu

de la charge de conseiller au parlement de Guienne, charge dans laquelle il eut pour successeur son fils **PIERRE**, en 1648. Du mariage de ce dernier avec *Sibile de Bacalan*, naquirent deux fils, que l'Armorial de Picardie appelle **FRANÇOIS** et **JEAN**. Le premier, sieur de La Salle et de Contre, du chef de sa femme *Marie de Soyecourt*, fille de *Louis de Soyecourt*, sieur de Contre, et d'*Anne de Martigny*, abandonna le barreau de Bordeaux pour s'établir en Picardie. Ayant fait prêcher, en 1665, dans son château, il fut, à l'instigation de l'évêque d'Amiens, emprisonné par le lieutenant-général de Clermont; mais cet excès précoce de zèle fut réprimé, sur le rapport de Châteauneuf, et l'affaire évoquée au Conseil (*Arch. gén.* Tr. 284). A la révocation cependant, le seigneur de Contre non-seulement se convertit avec ses deux filles, **MARIE** et **MADÉLAINE**; mais il entra dans les ordres et devint, en 1698, curé de Gueschart. Son frère, au contraire, se retira en Angleterre, lit-on dans l'Armorial; ce pourrait bien être une erreur. **MM.** Erman et Réclam parlent, en effet, d'un Gachon qui remplissait, à Londres, en 1680, les fonctions d'agent de la cour de Berlin, et il ne s'agit certainement pas de François. Quoi qu'il en soit, le fils de Jean, nommé **HENRI**, qui était capitaine de cuirassiers lors de la révocation, ne suivit pas son père sur la terre étrangère.

On doit sans aucun doute rattacher à cette famille le capitaine *La Mothe-Gachon* qui, vaillamment secondé par *Bussac*, *La Serre*, *Grateloup* et *Parpus*, défendit, en 1622, Montravel contre le duc d'Elbeuf, et qui se fit tuer sur la brèche, plutôt que de se rendre à discrétion.

GAGNIER (JEAN), savant orientaliste, né à Paris, vers 1670, d'une famille qui professait la religion romaine. Gagnier fit ses humanités au collège de Navarre et s'appliqua avec ardeur à l'étude des langues sémitiques. Il entra ensuite dans les ordres et devint chanoine régulier de Sainte-Geneviève;